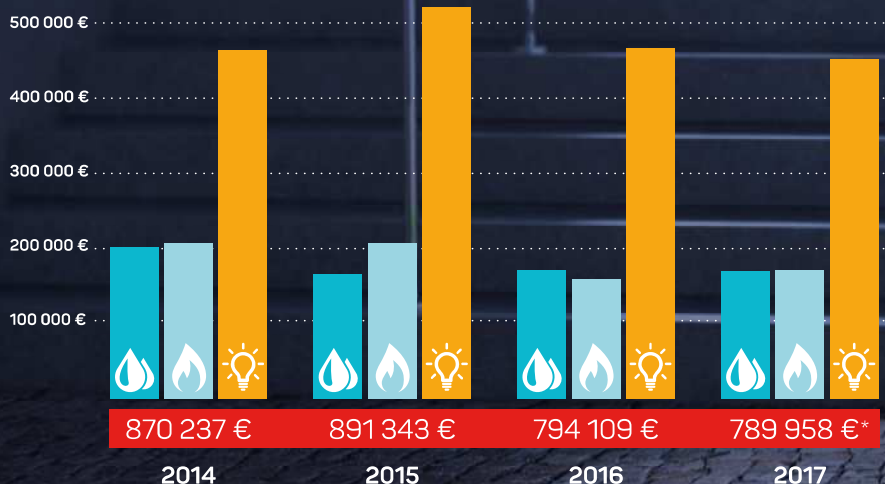


La ville réduit ses consommations d'énergie

Consciente de la nécessité de réduire sa part d'émissions de gaz à effet de serre et de maîtriser sa facture énergétique, la commune de Ramonville s'est engagée depuis 2014 dans une démarche d'économie d'énergie volontariste. En quatre ans (2014-2017), ses dépenses d'électricité, d'eau et de gaz ont diminué de 9,2 % en moyenne dans l'ensemble du patrimoine communal. Des efforts encourageants que la municipalité compte poursuivre et mettre en œuvre.

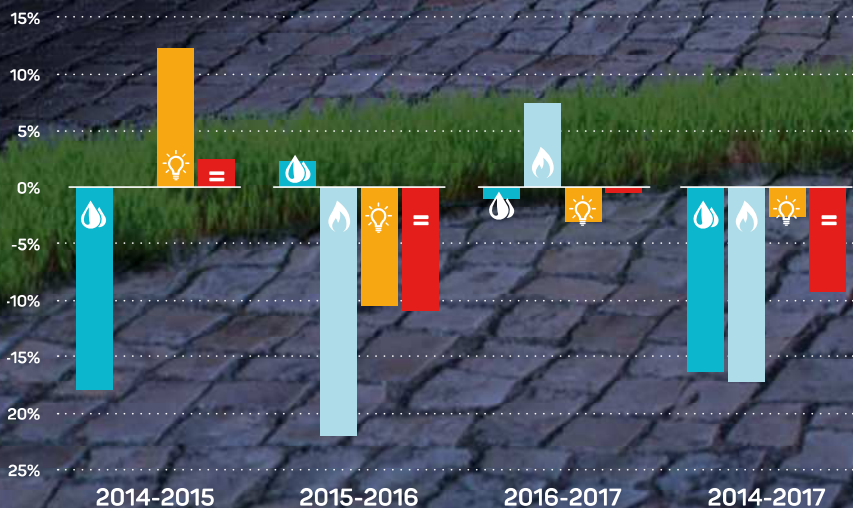
LES CHIFFRES DE CONSOMMATION EAU, GAZ, ÉLECTRICITÉ 2014-2017







Les économies réalisées dans le cadre des différentes actions présentées ci-après, ont permis de ne pas faire évoluer fortement la facture annuelle globale, malgré la mise en service de nouveaux équipements municipaux et la hausse du prix des fluides.

* Chiffre tenant compte d'une facture importante "Piscine" reportée à 2018

VARIATION DES DÉPENSES DE CONSOMMATION (2014-2017) EN %



Entre 2014 et 2017, la dépense totale pour les consommations de fluides a diminué de 9,2 %

 eau
  électricité
 gaz
  total

Une ville vigilante et responsable

L'effort entrepris depuis 2014 par l'équipe municipale pour réduire la facture et l'empreinte énergétiques de la ville commence à porter ses fruits: -16,3 % pour l'eau, -17,2 % pour le gaz et -2,6 % pour l'électricité. Les économies réalisées ont permis une stabilisation de la facture annuelle globale, malgré l'augmentation du coût des fluides et la mise en service de nouveaux équipements publics (école municipale d'enseignements artistiques, château de Soule, etc.).

Changement de pratiques

Portée en interne par la nouvelle mission Développement durable et un groupe d'«écho-agents», la démarche s'est traduite par la mise en place de relevés de consommation réguliers par des agents référents dans chaque bâtiment.

Initiés par le service des Ports de façon hebdomadaire (capitaineries, sanitaires, bornes de quai), cette surveillance et ce suivi des consommations ont ensuite été étendus au service des Sports (arrosages, installations) avant de concerner l'ensemble des bâtiments communaux. L'analyse des relevés de consommation d'eau a permis de détecter des fuites en terre, non visibles en surface, qui ont ensuite fait l'objet d'une recherche et d'une réparation.

Parallèlement, une démarche d'audit a été entreprise, l'une portée par le Sicoval sur les bâtiments municipaux, l'autre par le Syndicat départemental d'Énergie de la Haute-Garonne (SDEHG) en charge de l'éclairage public (lire ci-dessous).

Les actions d'économie

L'analyse des relevés de consommation a donné lieu d'une part à des investissements permettant de diminuer les volumes de consommation de fluides (notamment pour le gaz et l'eau) et d'autre part à des actions susceptibles de réduire le coût des factures (mise à plat des contrats, éco-gestes, etc.). À titre d'exemplarité, la baisse du niveau de température dans les lieux de travail de -1 °C à -1,5 °C a entraîné un gain de 7 % sur la facture des consommations.



▲ Suivi énergétique des installations de la piscine A. Jany

MISE À PLAT

L'audit énergétique du Sicoval

Reconnu « Territoire à Énergie Positive pour une croissance verte », le Sicoval a été identifié pour recevoir des financements de l'État pour la rénovation des bâtiments publics de son territoire.

Une première série de bâtiments communaux de Ramonville a d'ores et déjà fait l'objet d'un audit énergétique (groupes scolaires et installations sportives) afin d'établir un programme de travaux. /



Bernard Passerieu
Délégué Espaces verts,
Voirie, Entretien et sécurité
des bâtiments

QUESTIONS À L'ÉLU

Pourquoi entreprendre une démarche d'économie d'énergie ?

La situation nous place devant deux responsabilités majeures : prendre conscience que les ressources de la planète ne sont pas extensibles et maîtriser la facture énergétique qui pèse sur le budget communal.

Comment s'est-elle mise en place ?

Sous l'impulsion du premier programme de développement durable de la commune (Agenda 21 2009-2014), la démarche est partie d'un constat de consommation mal maîtrisée d'eau, de gaz et d'électricité dans l'ensemble du patrimoine communal. Qu'il s'agisse des locaux administratifs, scolaires, culturels, associatifs ou des installations sportives, il était urgent de favoriser la prise de conscience active des agents comme des usagers pour faire évoluer les pratiques tout en investissant dans des équipements moins énergivores. Les résultats obtenus nous encouragent à poursuivre nos efforts. /



Diagnostic énergétique de l'éclairage public

Un diagnostic énergétique de l'éclairage public (stades compris) est programmé par le SDEHG pour avril 2019 afin de réaliser un plan pluriannuel de rénovation en fonction des priorités définies avec la commune (usages, vétusté, consommations, contraintes extérieures, budget).

INVESTISSEMENTS RÉALISÉS POUR RÉD

1 CHAUFFAGE / VENTILATION / RÉGULATION

1274680 €

GRANDS PROJETS DE RÉNOVATION*

- 427 080 €** Château de Soule / Émear / Crèche
- 335 000 €** Piscine municipale
- 430 000 €** Groupe scolaire G.-Sajus

* Aides reçues au titre de la rénovation énergétique État (DSIL) : **80 000 €**
Programme Certificats d'économies d'énergie (CEE) via le Sicoval : **50 000 €**

AUTRES BÂTIMENTS COMMUNAUX

- 26 500 €** Halle sportive polyvalente / Dojo Karben / vestiaires foot honneur
- 6 000 €** Mairie annexe 2
- 8 000 €** Maison de l'économie solidaire
- 60 000 €** Cinéma L'Autan
- 16 000 €** Élémentaire Saint-Exupéry

[PROGRAMMÉ EN 2019]

- 15 000 €** Vestiaires rugby



2 VÉHICULES UTILITAIRES À CARBURANT ALTERNATIF

241095 €

- 25 000 €** Installation d'une station GNV aux Ateliers municipaux (2009)
- 39 540 €** 3 utilitaires légers bi-carburant essence/GNV (2009) - Police municipale / Patrimoine
- 23 000 €** 10 vélos à assistance électrique (2010 et 2014)
- 20 490 €** 1 camion benne électrique (2010) - Voirie
- 54 432 €** 1 camion et 1 fourgonnette GNV (2011) Service des Sports
- 32 278 €** 2 utilitaires légers GNV (2012) - Culture / Ateliers
- 16 955 €** 1 utilitaire léger GNV (2014) - Ateliers
- 12 000 €** Borne de recharge pour véhicules électriques** (2017) - Place Jean-Jaurès
- 18 400 €** 2 utilitaires légers électriques (2018) - Police municipale / Patrimoine

- 8** VÉHICULES GNV
- 3** VÉHICULES ÉLECTRIQUES
- 10** VÉLOS ÉLECTRIQUES
- 1** STATION GNV
- 1** BORNE DE RECHARGE pour véhicules électriques

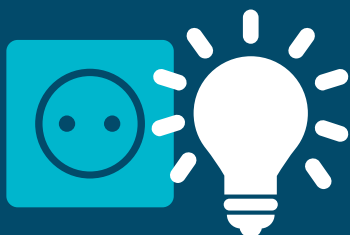


** Financement Syndicat départemental de l'Énergie de la Haute-Garonne/Commune

SUIVRE LES CONSOMMATIONS (2014-2018)

3

ÉCLAIRAGE / RÉSEAU ÉLECTRIQUE des bâtiments communaux



637 400 €

GRANDS PROJETS DE RÉNOVATION*

- 164 500 € Château de Soule / Émear / Crèche
- 140 000 € Piscine municipale Alex-Jany
- 250 400 € Groupe scolaire G.-Sajus

RELAMPING LED / DÉTECTEURS DE PRÉSENCE / PROGRAMMATEUR HORAIRE DE L'ÉCLAIRAGE

- 37 900 € · Gymnase Karben
- Salle de gymnastique
- Vestiaires foot Karben
- Gymnase Léo-Lagrange (parties communes et salle annexe)

[PROGRAMMÉ EN 2019]

- 45 000 € Aire de jeux Gymnase Léo-Lagrange

* Aides reçues au titre de la rénovation énergétique
État (DSIL) : 80 000 €
Programme Certificats d'économies d'énergie (CEE)
via le Sicoval : 50 000 €

4

ÉCLAIRAGE PUBLIC depuis 2014***

1 627 600 €

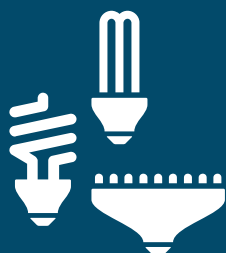
- 513 500 € Rue Baudelaire
- 151 250 € Comtesse
- 56 375 € Rond-point Allende
- 164 500 € Création éclairage
château de Soule
- 137 000 € Rénovation/extension
des bornes du marché
de plein vent
- 55 000 € Rénovation rue des Lilas

[PROGRAMMÉ EN 2019]

- 550 000 € Place Marnac-Esplanade
de la Révolution

*** Financement

Syndicat départemental de l'Énergie
de la Haute-Garonne (55 à 65 %) /
Commune (35 à 45 %)



TECHNOLOGIE LED ET RELAMPING

5 FOIS PLUS DURABLES que les ampoules basse consommation classiques.

Les LED ne consomment que **20%** de l'énergie habituellement exigée par ces dernières.

7 500 € / AN CONSACRÉS AU REMPLACEMENT DES AMPOULES CLASSIQUES EN PANNE PAR DES AMPOULES LED.

NOUVEAU CONTRAT

Une électricité d'origine 100 % renouvelable pour 2019

Ramonville vient de souscrire un contrat de fourniture d'électricité (via l'UGAP – lire ci-dessous) d'origine 100 % renouvelable (éoliennes et solaire). Une étape de plus dans l'engagement de la municipalité à prendre sa part dans la lutte contre le réchauffement climatique. //

Pour l'eau

- Suppression ou réduction des arrosages automatiques des gazons.
- Plantation de plantes vivaces faible consommatrices d'eau et réduction massive du fleurissement par suspension et jardinière.
- Réduction des plages horaires d'arrosage sur les terrains de sport.
- Remplacement systématique de la robinetterie par de la robinetterie temporisée avec réduction du débit (gymnases, tribunes, groupes scolaires rénovés).
- Passage de trois vidanges de piscine à une par an.

Pour l'électricité

- Remplacement des ampoules en panne (« Relamping » des bâtiments et de l'éclairage publics) par des lampes à LED (lire p. 7).
- Installation de systèmes de programmation et/ou de régulation (lire infographie p. 7).
- Recours à l'Union des groupements d'achat public (UGAP), une centrale d'achat public qui permet à des milliers d'acheteurs publics, notamment les collectivités, de bénéficier de tarifs intéressants, négociés sur d'importants volumes d'achat.
- Réajustement à la baisse des puissances souscrites.
- Modification des comportements (implication des agents).



UNE BORNE DE RECHARGE POUR VÉHICULES ÉLECTRIQUES a été installée en mars 2017, sur le parking de la place Jean-Jaurès. **Mode d'emploi et tarifs sur www.sdehg.fr**

Pour le gaz

- Recours à l'UGAP (lire ci-avant, électricité).
- Rénovation des installations thermiques accompagnée d'installations de régulation (lire infographie p. 6).
- Respect des consignes nationales de température dans les bâtiments (sports : 15 °C, bâtiments administratifs/écoles : 20 °C, piscine : bassin 27 °C, air bassin : 27 °C, vestiaires : 24 °C).
- Optimisation des régulations dans les périodes d'occupation ou de non-activité (horaires de chauffe/ programmation vacances) (lire infographie p. 6).
- Remplacement des automates de régulation.

Un parc de véhicules utilitaires plus « propres »

Depuis 2008, la commune privilégie l'acquisition de véhicules utilisant des carburants alternatifs au tout pétrole – le gaz naturel et l'électricité – afin de minimiser son impact sur le climat autant que ses dépenses en énergie (lire infographie p. 6).



▲ Présentation des véhicules utilitaires à carburants alternatifs lors de la semaine de la Mobilité 2018



À NOTER!

INSTALLATION THERMIQUE NOUVELLE GÉNÉRATION

L'installation d'une chaudière de nouvelle génération accompagnée d'un système de régulation moderne garantit une réduction de la consommation de 30 % à 60 %.

Rénovation de l'éclairage public

Le Syndicat départemental d'Énergie de la Haute-Garonne (SDEHG) est en charge des réparations, de la rénovation et de l'extension de réseaux, qu'il finance à hauteur de 55 % à 65 %, le reste étant à la charge de la commune. Lors de création ou de rénovation de réseaux, la technologie LED (lire p. 7) est à présent systématiquement employée.

Grands projets de rénovation

La dimension d'économie d'énergie a été systématiquement intégrée dans les grands projets de construction ou de rénovation, tels que ceux du château de Soule, de la piscine Alex-Jany ou du groupe scolaire G.-Sajus.

De nombreux travaux sont d'ores et déjà programmés (rénovation de l'éclairage public de la place Marnac et de la 2^e phase de travaux dans l'écoquartier Maragon-Floralies, rénovation du Dojo et de l'éclairage des hangars du centre technique municipal, etc.) afin de poursuivre les efforts de réduction des consommations énergétiques. //